

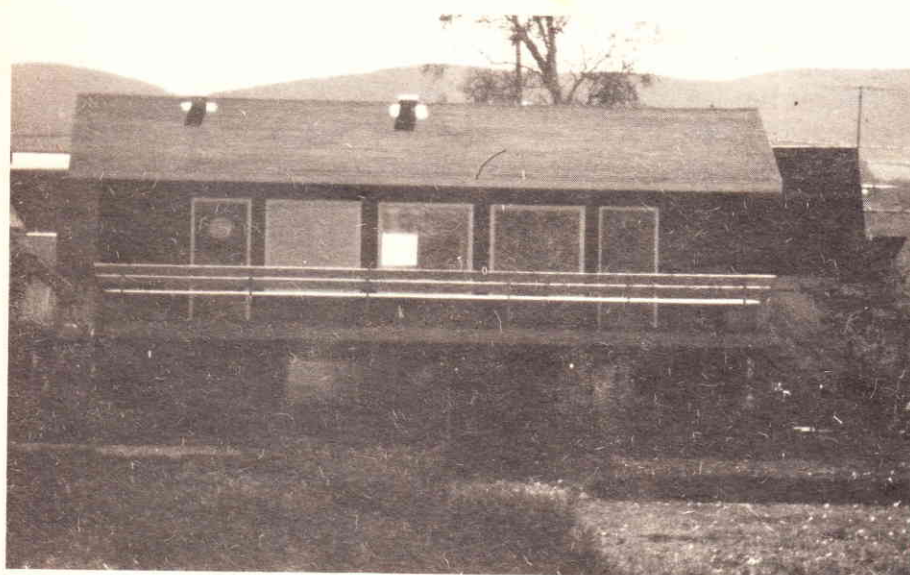
LE PIERRE- BRILLANT

Mensuel d'information
Val-Brillant
Volume 7 No 2
JUILLET-AOUT

Distribution gratuite
À VAL-BRILLANT

CAPITAINE:RIE:

UNE SOLUTION BIENTÔT



La corporation du centre paroissial a présenté un projet dans le cadre du projet d'acquisition des équipements de loisir pour se porter acquéreur de la Capitainerie. Les deux municipalités membres de la corporation fourniraient 5 000\$ chacune, la Caisse Populaire y va de son 5 000\$ et le ministère du Loisir Chasse et Pêche 15 000\$ dans le cadre du programme PADEL.

Il ne reste plus qu'à attendre la réponse du gouvernement.

Marcel Auclair
Président de la corporation
du centre

Le regroupement des municipalités
de ST-Pierre-du-lac et de Val-
Brillant: la requête conjointe
signée
page 4

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DEMANDE DE SERVICE

L'office municipal d'habitation est à la recherche d'un (e) préposé (e) à l'entretien. Veuillez faire votre offre de service par écrit à:

Office municipal d'Habitation
as/Colombe Fournier
Val-Brillant

avant le 14 août 1986 à 17h.

Sommaire des responsabilités:

Sous la surveillance de son supérieur le (la) préposé (e) à l'entretien effectue les diverses tâches d'entretien des équipements et des immeubles.

Description des tâches:

1. Relativement au bâtiment

Vérifier et maintenir en bon état de fonctionnement les outils et la machinerie, système de chauffage, etc.

Tâches de nature corrective:

Effectuer les réparations de tout ordre qui ne nécessitent pas une main-d'oeuvre spécialisée, nettoyer les logements etc.

Tâches de nature connexe:

1. Informer les locataires du fonctionnement des équipements à leur disposition

DÉPANNEUR MADELEINE R. LAVOIE

Viande froide, fruits, légumes,
bière, vin, cartes de souhaits,
cadeaux, films, articles divers,
articles scolaires.

742-3322

OUVERT DE 8h00 a.m. à 10h00 p.m.
62 St-Pierre est, VAL BRILLANT, QC



PROMUTUEL

Assurances:

Société mutuelle
d'assurance générale
de la Gaspésie
et des îles

-MAISON
-AUTOMOBILE
-FERME
-COMMERCE

M. Michel Hallé, rep. **536-3328**

LE PIERRE- BRILLANT

MENSUEL D'INFORMATION
JOURNAL DE VAL-BRILLANT
C.P. 67

VAL-BRILLANT
GOJ 3LO

REDACTION

Rédacteur

AUCLAIR Marcel

Responsable de page

BELANGER LUCIEN
COUTURE Alice B.
LAUZIER Marie-Paule
LEVESQUE Gilberte C.
MORIN Francine
PELLETIER Colette

TURCOTTE Françoise

Photographie

LEVESQUE Elisabeth

PRODUCTION

Composition

TURCOTTE Denise

Graphiste

GIRARD Stephen

Montage

TURCOTTE Denise
DISTRIBUTION

LEVESQUE Gilberte C.
TURCOTTE Denise
TURCOTTE Françoise
742-3831
TURCOTTE Valère

IMPRESSION

LITHOGRAPHIE 2000 INC.
170 boul. St-Benoit
AMQUI, GOJ 1B0

Tirage: 750 copies

Abonnement: 8.00\$ année

Dépôt légal: QUEBEC
CANADA

Courrier 2ième Classe
Enregistrement 5 5 6 8

ECHO DE L'ECOLE

Chers parents,

Nous vous faisons parvenir un compte-rendu de notre projet éducatif, qui s'est déroulé tout au long de l'année. Par cette même occasion, nous remercions les parents qui ont assisté à notre soirée d'information.

Il est quand même dommage de voir le peu de participation de parents pour la vie de l'école des enfants.

Les valeurs de notre milieu sont véhiculées tout au long de l'année et surtout, tout au long de la vie de nos enfants; c'est pourquoi il est important d'y mettre chacun un peu du sien.

Nous aimerions que vous preniez tous connaissance de ce compte-rendu. Merci pour votre collaboration.

Votre comité d'école

Compte-rendu de notre projet éducatif

portant sur

les valeurs du milieu

L'objectif était d'amener les parents, les enfants et les professeurs à se questionner sur la pertinence de ces valeurs et surtout à voir comment ces valeurs doivent être vécues.

Les valeurs proposées étaient:

- 1) Respect de soi, des autres et de l'environnement.
- 2) Autonomie: capacité de juger, de décider, d'être responsable.
- 3) Goût du beau du vrai.
- 4) Réalisation et dépassement de soi.

Ces mêmes valeurs ont été développées de manière suivante:

- A) Approche auprès des enfants.
- B) Discussion avec les enfants.
- C) Rencontre parents, professeurs, personnes ressources.
- D) Compte-rendu écrit du projet.

Pour revenir sur les valeurs proposées, nous vous énumérerons ici les items qui ont été touchés pour chacune de ces valeurs.

1. Dans le respect de soi, des autres et de l'environnement, nous avons ressorti la non-violence, le sommeil, le savoir-vivre et le bon régime alimentaire.

2. Dans l'autonomie, nous avons porté attention sur le respect de l'horaire de l'école, sur la bonne façon de remettre des travaux propres et à temps.

3. Dans le goût du beau, du vrai, nous avons incité les jeunes à la franchise.

4. Dans la réalisation et le dépassement de soi, nous avons proposé à l'enfant de toujours faire son possible et d'avoir aussi le souci de donner le meilleur de soi.

Ce projet s'est échelonné sur trois semaines, durant lesquelles il y avait un thème particulier à chacune.

Le thème de la première semaine était: "Je prends soin de moi."

Le thème de la deuxième semaine était: "J'ai le goût du beau."

Le thème de la troisième semaine était: "On est des jeunes super."

Ces mêmes thèmes étaient affichés sur des banderolles, à l'école.

Durant notre troisième semaine, nous avons fait une soirée d'information sur ces valeurs.

Le compte-rendu de la soirée d'information vous est présenté à la page 11 de cette édition.

Les affaires municipales

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné que le conseil de la municipalité du Village de Val-Brillant et le conseil de la municipalité de la Paroisse de Saint-Pierre du Lac ont adopté, à la majorité de leurs membres, des règlements, soit le règlement numéro 187-86 de la municipalité du Village de Val-Brillant et le règlement numéro 221-86 de la municipalité de la Paroisse de Saint-Pierre du Lac, autorisant ces municipalités à présenter une requête au gouvernement pour regrouper les municipalités du Village de Val-Brillant et de la Paroisse de Saint-Pierre du Lac et créer la nouvelle municipalité de Val-Brillant aux conditions suivantes:

- A) Le nom de la nouvelle municipalité est "Municipalité de Val-Brillant".
- B) Le territoire de la nouvelle municipalité est celui déterminé par la description technique en date du 16 juin 1986 préparée par Monsieur Louis-Marie Bélanger, arpenteur-géomètre, et annexée à la présente requête pour en faire partie comme si elle était ici au long reproduite.
- C) La nouvelle municipalité est régie par le Code municipal.
- D) Un conseil provisoire sera en poste jusqu'à la première élection générale. Il sera composé de tous les membres des deux conseils existant au moment du regroupement.

Les deux maires actuels alternent comme maire du conseil provisoire pour deux périodes égales. Un tirage au sort lors de la première assemblée du conseil provisoire déterminera lequel des deux maires actuels exercera ce rôle en premier.

- E) La première assemblée du conseil provisoire sera tenue le deuxième lundi juridique suivant l'entrée en vigueur des lettres patentes; elle aura lieu à 20:00 heures, à la salle municipale de l'ancien village de Val-Brillant et de l'ancienne paroisse de Saint-Pierre-du-Lac, sans avis de convocation.
- F) La première élection générale aura lieu le premier dimanche de novembre 1986, si les lettres patentes entrent en vigueur avant le 1er octobre 1986.

Si les lettres patentes entrent en vigueur après le 1er octobre 1986, la première élection générale aura lieu le premier dimanche du deuxième mois suivant le mois de l'entrée en vigueur des lettres patentes. Si le deuxième mois est le mois de janvier, l'élection générale est reportée au premier dimanche du mois suivant.

Sous réserve des articles 283 et 284 du Code municipal qui s'appliquent en les adaptant, la durée du mandat des membres du Conseil sera de deux (2) ans. Les sièges seront numérotés de un (1) à six (6) à compter de la première élection générale.

- G) Pour la première élection générale, seules peuvent être candidates aux sièges numéros 1, 2 et 3 les personnes possédant le cens d'éligibilité conformément à l'article 268 du Code municipal et inscrites au rôle d'évaluation à l'égard d'un immeuble situé dans le territoire de l'ancien village de Val-Brillant et seules peuvent être candidates aux sièges numéros 4, 5 et 6 les personnes possédant le cens d'éligibilité conformément à l'article 268 du Code municipal et inscrites au rôle d'évaluation à l'égard d'un immeuble situé dans le territoire de l'ancienne paroisse de Saint-Pierre-du-Lac.
- H) Le secrétaire-trésorier des anciennes municipalités du village de Val-Brillant et de la paroisse de Saint-Pierre-du-Lac devient secrétaire-trésorier de la nouvelle municipalité.



- I) A compter de la date de l'entrée en vigueur des lettres patentes regroupant les deux municipalités et ce, jusqu'au 31 décembre 1986, les budgets adoptés par chacune des deux municipalités pour l'exercice financier 1986 continuent d'être appliqués par le conseil de la nouvelle municipalité et les dépenses ainsi que les revenus doivent être comptabilisés séparément comme si les anciennes municipalités continuaient d'exister. Toutefois, une dépenses ou un revenu reconnu par le conseil comme découlant du regroupement est imputé à part égale au budget de chacune des anciennes municipalités.
- J) Le surplus accumulé par une ancienne municipalité, jusqu'à concurrence du moindre des montants de surplus accumulé par chacune des anciennes municipalités, sera versé au fonds général de la nouvelle municipalité. Tout montant de surplus accumulé en excédent du moindre des montants de surplus accumulé par chacune des anciennes municipalités sera utilisé au bénéfice des contribuables de l'ancienne municipalité qui l'aura accumulé; il sera affecté à la réalisation de travaux publics dans le territoire de cette ancienne municipalité.
- K) Jusqu'à ce que le conseil municipal en décide autrement par règlement conformément à l'article 1077 du Code municipal, devient à la charge de l'ensemble des biens-fonds imposables de la nouvelle municipalité, sur la base de la valeur desdits biens-fonds telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année, le solde des échéances, au moment de l'entrée en vigueur des lettres patentes, en capital et intérêts, du règlement 209 de la paroisse de Saint-Pierre-du-Lac. La clause d'imposition dudit règlement est modifiée en conséquence.
- L) Jusqu'à ce que le conseil municipal en décide autrement par règlement conformément à l'article 1077 du Code municipal, devient à la charge de l'ensemble des biens-fonds imposables de la nouvelle municipalité, desservis par le réseau d'aqueduc au moment de l'entrée en vigueur des lettres patentes, sur la base de la valeur desdits biens-fonds telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année, le solde des échéances, au moment de l'entrée en vigueur des lettres patentes, en capital et intérêts, des règlements 112, 118, 125 et 179-84 du village de Val-Brillant. Les clauses d'imposition desdits règlements sont modifiées en conséquence.
- M) Toute dette qui pourrait survenir à la suite d'une poursuite judiciaire, pour un ou des actes posés par une ancienne municipalité, reste à la charge des contribuables de cette ancienne municipalité.
- N) La nouvelle municipalité succède aux droits, obligations et charges des anciennes municipalités intéressées; elle devient sans reprise d'instance, partie à toute instance, aux lieu et place des anciennes municipalités intéressées. Les règlements, résolutions, procès-verbaux, rôles d'évaluation, rôles de perception et autres actes de chacune des municipalités requérantes demeurent en vigueur dans le territoire pour lequel ils ont été faits jusqu'à ce qu'ils soient amendés, annulés ou abrogés par la nouvelle municipalité.
- O) Tous les biens mobiliers et immobiliers appartenant à chacune des municipalités requérantes deviendront la propriété de la nouvelle municipalité.
- P) La nouvelle municipalité deviendra effective conformément à la loi.

Prenez avis que tout propriétaire, locataire ou personne domiciliée dans les municipalités concernées par la présente requête en regroupement peuvent s'opposer au principe du regroupement ou aux modalités de la requête conjointe dans les trente (30) jours qui suivent la date de la dernière parution dans un journal du présent avis et peuvent faire connaître les motifs de leur opposition en s'adressant par écrit à la Commission municipale du Québec.

On peut prendre connaissance et obtenir copie du texte de la requête conjointe au secrétariat des municipalités du village de Val-Brillant et de la Paroisse de St-Pierre de Lac.

**Guy Leclerc
secrétaire-trésorier
Municipalité du Village de Val-Brillant**

Chronique de:

SALUT

VAL-BRILLANT



Le village de vacances du lac Matapédia

Québec, 29 avril 1986

Salut vous tous,

Je vous envoie un petit mot pour vous dire comment j'ai apprécié mon court séjour à BOURG-BRILLANT. C'était ma première visite à Val-Brillant mais ce ne fut pas la dernière. J'espère retourner avec quelques groupes cet automne. Toutefois j'irai sûrement faire un p'tit tour personnel à l'été, étant donné que je passe tous mes congés au Mont-Comi.

En revenant à Québec (24 avril 86), j'ai beaucoup parlé de votre nouveau produit touristique dans l'autobus. Les gens étaient tous très heureux de leur voyage. Ils ont bien apprécié votre petit village, en particulier l'accueil si chaleureux, si amical, si authentique.

Je ne peux vous dire présentement s'il y aura plusieurs voyages organisés à BOURG-BRILLANT (puisque je ne travaille pas au bureau mais à l'extérieur); cependant, je sais qu'au moins une dizaine d'organisatrices m'ont confirmé qu'elles en prépareraient un d'ici l'hiver.

Ces organisateurs et organisatrices ont bien aimé BOURG-BRILLANT et ont trouvé que ce produit représentait une valeur sûre. C'est ce qui compte pour eux. Ils savent qu'un voyage à BOURG-BRILLANT sera une partie de plaisir et de détente. De plus, ils ont compris votre message selon lequel votre produit est adaptable à chaque situation. Vous savez composer avec les événements et c'est - je pense - un atout inestimable dans ce secteur (tourisme) trop souvent impersonnel. Votre centre de vacances-familles ne contient pas le mot "famille" pour rien; chez vous, on se sent comme chez soi, en famille! Aussi, il se dégage de votre travail et de votre savoir-vivre une honnêteté et une authenticité que tous ressentent. Votre dynamisme est tel, que vous méritez un été et un automne chargé. Dû moins, je vous le souhaite.

En ce qui concerne l'aspect critique de votre produit, les gens m'ont tous dit (dans l'autobus) qu'il n'y avait aucun problème majeur. Même la largeur des lits. Ce qu'il y manque et de d'après ces gens, c'est une possibilité de consommer ou plutôt d'acheter des boissons alcooliques. Cependant, vous avez proposé un palliatif fort acceptable qui est celui d'aller au village acheter ce qu'il faut.

Aussi, sauf le tour de ville qui a été un peu moins aimé, il semble que le programme plaise à tous. J'ai remarqué que les gens aiment rester sur place et faire des activités sur place. Une soirée d'animation comme on a fait est bien appréciée et aussi, des parties de cartes ont toujours leur place dans une soirée de personnes âgées.

Somme toute, vous avez un bon produit qui a encore beaucoup de potentiel. Les infrastructures sont là et elles permettent encore beaucoup de développements intéressants.

Salut à tous! Bon été, Bonne chance, à bientôt

Guy Dumais
Accompagnateur d'EXPLORATEURS

P.S. J'oubliais, "Naturanimananimanimanimoo" a été très apprécié.

CANTINE «LA PAYSANNE»

SPÉCIALITÉS:

- SOUS-MARIN
- POUTINE

HEURES D'OUVERTURE:

DIM. AU JEU.: DE 10H00 À 1H00 AM
VEN. ET SAM.: DE 10H00 À 2H00 AM

ROUTE 132 OUEST

VAL-BRILLANT

742-3422



ASSOCIATION DES HANDICAPÉS DE LA VALLÉE DE LA MATAPÉDIA INC.

C.P.: 2198 • AMQUI, QUE.

GOJ 180

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à la réussite du Radiothon de l'Association des personnes handicapées de la Vallée, qui s'est tenu dimanche, le 8 juin dernier. Un gros merci à toute la population qui nous a aidé par leurs dons. Un merci spécial aux chevaliers de Colomb de Val-Brillant, qui ont faits les collectes après les messes.

Nous ne voulons pas oublier de remercier Mme Ludvine Gauthier qui nous a fourni notre pancarte qui servait à identifier le poste de collecte chez Jeannette Tremblay. Mme Gauthier a préparé elle-même cette pancarte et elle nous servira pour les années à venir.

N'oubliez pas notre épluchette de blé d'inde, qui se tiendra samedi, le 16 août 1986, à 21:00 heures, à la Cédrière de Val-Brillant. L'entrée est de 2.00 \$.

Soirée avec musique moderne et canadienne; avec M. Roger Fortin.

Bienvenue à tous.

Chers (est) amis (es), Bonjour,

Il me fait plaisir par l'entremise du journal le Pierre-Brillant, de reprendre contact avec les personnes handicapées et les bénévoles qui forment la grande famille de l'Association des personnes handicapées de la Vallée,

A la demande de Mme Carmen Couture, très bien connue à l'Association pour son dévouement à la cause des personnes handicapées, d'écrire un article sur mes six années passées à l'A.H.V.M. à titre de coordonnateur; ma réponse fut positive mais après quelques minutes de réflexion avant d'écrire cet article, je me suis rapidement aperçu qu'ils ne serait pas facile d'écrire un tel article sans risquer d'oublier des gens qui m'ont facilité la tâche lors de mon séjour à l'A.H.V.M.

C'est pour cette raison que je me contenterai simplement de remercier tous les gens qui ont travaillé à mes côtés de 1980 à 1986 sans oublier tous les organismes, établissements et tout spécialement les Conseils des Chevaliers de Colomb de la Vallée et le comité du projet R.A.M. qui travaillent annuellement à la réalisation du radiothon. Encore une fois merci; aux personnes handicapées, aux bénévoles et ne lâchez surtout pas, car c'est avec des efforts qu'un jour, la personnes handicapée pourra réellement prendre la place qui lui revient.

Denis Fournier

CHARPENTERIE
MENUISERIE

D'AMOURS
Décoration
D'Amours INC.

88 Rte 132
VAL-BRILLANT

Tél: 742-3736

Mme Armand
D'Amours

TISSU A LA VERGE
ET
A LA LIVRE
LAINE

VAL-BRILLANT 742-3490

Délices aux framboises

Base:

1 1/3 tasse de farine
1/2 c. à thé poudre à pâte
1/4 c. à thé de sel
1/2 tasse graisse ou beurre en partie
1/3 tasse sucre

Garniture:

1 1/2 tasse de cassonade pressée
2 c. à table de farine
1 c. à thé de poudre à pâte
1/4 c. à thé de sel
2 oeufs
1/2 c. à thé vanille
1/2 tasse de noix hachées
1/2 tasse de noix de coco
1/4 tasse de confiture aux framboises ou plus

Mélanger farine, poudre à pâte et sel. Couper la graisse dans les ingrédients secs jusqu'à ce que le mélange soit de texture granuleuse. Ajouter l'oeuf battu et le sucre bien mélanger en se servant de ses mains.

Presser cette préparation dans un moule carré de 9 pces graissé. Cuire à 425 F 10 minutes. Retirer du four et réduire la chaleur du four à 350 F

Mélanger cassonade farine sel et poudre à pâte. Battre les oeufs y ajouter à la cuillère le mélange cassonade et de farine, la noix de coco et les noix. Etendre la confiture sur la base partiellement cuit. Couvrir de garniture en prenant soin de ne pas déranger la confiture.

Cuire à 350 F 20 à 25 minutes. Laisser refroidir et teiller en rectangle. Donne 20 biscuits.

Juliette Lauzier

Boulettes de boeuf au riz

2 livres de boeuf haché
1 oeuf
1 oignon haché fin
1 gousse d'ail écrasée
3 gouttes de Tabasco
1/4 tasse de piments vert haché
1 tasse de riz minute
Sel et poivre

Bien meller ensemble, façonner des boulettes.

3 tasses de jus de tomates
2 c. à table de sauce chili
1 c. à table de bovril au boeuf
1 c. à thé de sauce Worcestershire

Mélanger le tout et verser sur les boulettes. Cuire au four à 375 de-
gré environ 1 1/2 heure couvrir.
Pour 4 à 6 personnes.

Bonne chance

Marie Côté

GÉNÉREUX DONATEURS

M & Mme Raoul D'Amours	Montréal
M & Mme Claude Ross	Rimouski
Mme Jeanne-Mance Rioux Pâquet	St-Ulric
Mme Nicole D'Amours	Québec
Mme Yvonne D'Amours	Masson
M & Mme Charles-E. Tremblay	Montréal
Mme Albert Bélanger	
Mme Marie-Anne Caron	Rosemont
Mme André B. Gagné	St-Ulric
Mme Lucille M. St-Laurent	Deux-Montagnes
Mme Anne-Marie Parent	Port-Cartier
Mlle Lorraine Fournier	Ste-Foy
M. Ghislain D'Amours	Montréal

Spéciaux en
du mero
au samedi incl
Spéciali
Toute coupe f



MARCHE

Bière et
742-32
5, rue St-Pier
Val-Bril
Cté Mata
P.Q



SERVICE YVON COUTURE Enr

Réparation d'Appareils Électro-Ménagers
de toutes marques

Représentant autorisé:
"INGLIS" - "ADMIRAL" - "SEARS" (KENMORE)

742-3715

Route 132 Ouest, VAL BRILLANT, Qué.



QUEL-
QU'UN
POUR
VOUS,
PATRON?

J'SUIS
PAS
LA!

J'ARRIVE
DANS
CINQ
KILOMÈTRES!

Kino-Québec

Kino-Québec, un programme du ministère Loisir, Chasse et Pêche

**OBJET à V
LOC.**

Tarifs: \$1.00 p
\$2.00 p

s'adresser :

Mme Franco

742-3

Petites nouvelles, petites annonces...

Nouvelles:

Décès: A l'hôpital d'Amqui est décédé le 28 juin 1986, M. Ovila Dupéré 82 ans, époux de Mme Angéline Demers de Sayabec, autrefois de Val-Brillant.

- A l'hôpital d'Amqui est décédé le 1er juillet 1986, M. Ernest Côté 85 ans, époux de Mme Adrienne Langlois de "Villa mon Repos" de Val-Brillant. Il était le père de Messieurs Yvon et Michel Côté et le frère de M. Charles Côté, tous de notre paroisse.

- A Rimouski est décédée le 10 juillet 1986, Mlle Gilberte Langlois 79 ans, autrefois de Val-Brillant. Service à la Cathédrale et inhumation au cimetière de Val-Brillant.

- A Princeville est décédée le 12 juillet 1986, Mme Caroline Caron, 86 ans épouse de M. Arthur Côté. Elle était la soeur de M. Dominique Caron et la belle-soeur de M. Auguste Côté de notre paroisse.

Sincères condoléances aux familles éprouvées

Naissances: David né le 9 mai 1986 fils de M & Mme Claude Charest (Louise Bonneau). Parrain et marraine pas encore déterminés.

- Sabina née le 30 mai 1986, fille de M & Mme Michel Jalbert (Marie-France Aubut). Parrain et marraine M & Mme Yvon Blouin (Denise Jalbert)

- Nathalie née le 19 juin 1986 fille de M & Mme Marcel Auclair (Françoise Pelletier). Parrain et marraine M & Mme Gabriel Auclair (Fernande Beaulieu) de Rimouski, oncle et tante de l'enfant. M. Marcel Auclair est le rédacteur de notre journal "Pierre Brillant".

Félicitations aux heureux parents

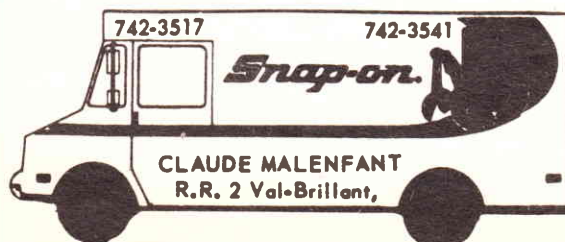
Mariages: Le 20 juin 1986, a eu lieu le mariage de M. Denis D'Amours fils de feu M. Gérard D'Amours et Mme Imelda Santerre et de Mlle Ruth Tremblay fille de M & Mme Gérard Tremblay (Anne-Marie Deschênes) de notre paroisse.

- A Baie St-Paul a eu lieu le mariage de M. Alain Pelletier fils de M & Mme Armand Pelletier (Rita Voyer) de notre paroisse et de Mlle Diane Tremblay fille de M & Mme Georges Tremblay de Baie St-Paul.

- A Lac-Humqui a eu lieu le mariage de M. Jean-Yves Gauthier fils de M & Mme Rosaire Gauthier (Ludivine Banville) de notre paroisse et de Mlle Lynda Carré fille de M & Mme Jean-Baptiste Carré de Lac-Humqui.

- Le 4 juillet 1986 a eu lieu le mariage de M. Jean-Paul Lebel fils de M & Mme Henri Lebel (Germaine Dionne) et de Mlle Chantale Paradis fille de M & Mme Jean-Luc Paradis (Ghislaine Dubé) de notre paroisse.

(suite à la page 15)



Jules inc.
Fournier

VAL-BRILLANT

CONTRACTEUR
GENERAL
742-3227

GENS DE CHEZ-NOUS

Chicoutimi, le 5 mai 1986

Aux amis de Val-Brillant, Bonjour.

Si dans chaque Pierre-Brillant, presque, vous lisez mes anecdotes, c'est parce que le lieu de ma naissance qu'est Val-Brillant m'a donné l'opportunité d'avoir la collection du dit journal... qui a été pour moi une sorte de récompense afin de revivre les fameux souvenirs de personnes de mon enfance, dont quelques uns sont photographiés et surtout les noms de décès que Dieu a enlevés parmi nous, entre autre, les Lauzier, parents avec ma mère, sans oublier les autres, tout en citant mon bon J.B. Caron ptre, par lequel Dieu a récompensé sa famille pour les épreuves qu'ils ont vécus par le feu et la mortalité.

Mes chers amis de Val-Brillant, croyez-moi ou non, j'ai reçu la collection du journal que j'ai "ébauché" en lecture au nombre de 64 Pierre-Brillant pour recommencer sérieusement à relever afin de revivre le lieu où j'ai grandi. Je remercie la direction du journal d'avoir eu l'idée d'en ramasser le surplus afin que nous puissions revivre encore notre enfance et notre jeunesse, qui pour moi est un remerciement d'avoir vécu avec eux...et d'avoir suivi leur exemple.

Vous savez que dans Val-Brillant il y a eu deux Mgrs combien de prêtres et combien de religieuses, je ne voudrais pas mépriser les autres paroisses, mais quand on a eu un curé comme J.D. Michaud, les preuves sont là...

Chaque fois que je reçois le Pierre-Brillant, ma mémoire ne fournie pas à revivre un passé que je voudrais recommencer... mais il est un peu trop tard, car sous peu 74 ans vont courber mes épaules, sur un coeur qui est assez jeune...

Les amis de Val-Brillant qui êtes à l'est ou à l'ouest qu'avez-vous à dire de Val-Brillant, quand on allait au Collège? quand on fêtait le Curé à la fin de mai?

Lors d'une joute de base-ball dans l'après midi de la fête Dieu, les joueurs m'avaient choisi comme marqueur de points, comme il faisait assez chaud...j'enlève mon petit manteau, lequel ma mère m'avait fabriqué pour la fête Dieu, puisque j'avais tenu la "mante" du Curé lequel tenait l'Ostensoir, ledit manteau que j'ai enlevé

je le place sur un piquet de clôture à cochon derrière la granche à Ludger Blais, où il y avait 8 cochons, afin que je marque les points un peu à mon aise... la partie finie, ne voyant plus mon manteau je demande à des amis, qui m'a joué un tour?...cherchant avec quelques amis, j'entends un cri...vient voir, le cochon l'avait tiré dans sa gueule pour retrouver mon manteau dans un amas de vase et de fumier, l'ayant retiré avec un bout de planche, j'arrive à la maison, un peu craintif, ma mère en m'apercevant lance un cri et pleure... Vous savez les amis quand on à 12 ans, je redis le proverbe chinois qui dit: "Venir au monde tout nu...et mourir habillé", pourquoi Dieu ne ferait pas l'inverse, c'est-à-dire à mon âge, j'aurais eu un peu plus d'expérience, tandis que j'ai été dénudé comme je suis venu au monde... Aujourd'hui avec le peu d'expérience que j'ai...Dieu est après préparer ma place.

Toujours d'un abonné
J.A. Canuel



SERVI



FERNAND CÔTÉ

ÉPICERIE LICENCIÉE

BOUCHERIE

742-3281

VAL-BRILLANT

SERVICES OFFERTS

- Club vidéo
- Location laveuse à tapis
- Service de photocopie
- Préparation de buffet froid pour toute activité
- Grande variété de produit maison
 - Sous-Marin
 - Pizza
 - Sauce à spaghetti
 - Creton
 - Cipaille
 - Poulet BBQ
 - Pâté à la viande

Cette soirée s'est déroulée comme suit:

1. Mot de bienvenue par M. Gaston Dubé, animateur de la soirée.
2. Mot du directeur, M. Georges-Henri Aubut, qui nous a parlé de l'importance de ces valeurs.
3. Présentation d'une courte pièce par les membres du comité d'école. Dans cette pièce, nous, parents, nous sommes mis à la place des enfants pour ressortir certaines valeurs, comme: l'alimentation, le sommeil, la franchise, la propreté et la présentation des travaux à temps, la politesse, etc...
4. Intervention de M. Claude Pelletier, psychologue; qui nous a parlé sur la violence à l'école. Il nous a énuméré un peu quelles pouvaient être les formes de violence, nous a donné la définition de violence. Il nous a parlé aussi des droits de l'enfant et comment défendre nos droits sans utiliser la violence.
5. Période de questions et pause-café.
6. Intervention de Mme Marie-Ange Lavoie, infirmière de l'école. Marie-Ange nous a présenté un diaporama qui s'intitule: "Une bonne alimentation, ça porte fruits." Elle nous a parlé de l'importance d'une bonne alimentation dès le jeune âge, car c'est dès ce moment-là que le goût alimentaire se développe. Il est important de se rappeler que les collations ne remplacent pas les repas mais les complètent. Elle doit être nutritives. Elle nous a rappelé qu'un enfant de 6 ans avait besoin de 12 heures de sommeil par nuit et de 10 heures pour un enfant de 12 ans. Nous voyons donc l'importance du sommeil et d'une bonne alimentation chez l'enfant.
7. Période de question.
8. Mot de la fin et remerciements.

Pour terminer, nous remercions Monsieur Aubut, qui nous a soutenus pour la réalisation de notre projet.

Nous remercions aussi les professeurs qui nous ont appuyés auprès des enfants.

Remerciements aussi à M. Claude Pelletier, Marie-Ange Lavoie, Gaston Dubé, Paul-André Couture et René-Jacques Gallant qui nous ont aidés à la préparation de notre soirée d'information.

Votre comité d'école



Depuis le 1 mai 1986, le CLSC de la Vallée, à son point de service de Sayabec, a ouvert un bureau de dentiste à plein temps occupé par le Dr. Maurice Chevette. N'importe qui peut y recevoir des services dentaires de base, à partir de la prévention jusqu'aux services de prothèses.

Maurice Chevette dmd
CLSC de la Vallée

C.P. 580 Sayabec G0J 3K0



**Nul n'a le plus
besoin d'un sourire
que celui qui n'en
a plus à offrir.**

PHOTOS SOUVENIR



Val-Brillant. - Le Presbytère

HOMMAGE A M & MME MIGNEAULT

Pour Hélène et Auguste Migneault, cette année amène un anniversaire tout spécial, celui de leur 65e anniversaire de mariage. Il faudrait des pages pour résumer tout ce que recèle autant d'années de vie commune. Les seuls mots qui nous viennent sont: FELICITATIONS PAPA ET MAMAN pour ces 65 années et sachez qu'on apprécie grandement la chance de vous avoir encore près de nous.

De vos enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants qui vous félicitent et vous embrassent.

Mme Lucille Migneault
Deux-Montagnes



Kino-Québec, un programme du ministère Loisir, Chasse et Pêche



Kino-Québec, un programme du
ministère Loisir, Chasse et Pêche

Nos croix de chemin

Avec la venue du printemps, nos croix du chemin reprendront un air de fête. Comme par le passé, des âmes bénévoles trouveront le temps pour nettoyer les alentours et planter quelques fleurs. Avec la reprise du concours "Village fleuri" on ne peut pas délaissier ces endroits bénis placés aux quatre coins de la paroisse.

Nos croix du chemin ont-elles une histoire? Quelqu'un sera-t-il à même de la raconter dans un prochain numéro du Pierre-Brillant? Pour aujourd'hui, contentons-nous de ces quelques mots à propos de la croix de l'île. "Le 8 octobre 1893 on planta solennellement, sur l'un des îles du lac Matapédia, qui porte depuis cette date le nom de "L'île à la Croix", une grande croix de vingt-sept pieds de hauteurs." (Notes historiques de la Vallée de la Matapédia)

Voici ce que les Evêques polonais disaient de la Croix, en janvier 1980. Il y avait un temps, où l'on refusait le droit d'existence à la croix dans notre patrie, en la décrochant des murs des écoles, des hôpitaux, des locaux de travail et des institutions publiques. Puisse la croix revenir partout où elle ne se trouve plus. Mais au-dessus de tout, que la croix revienne là où nul autre que nous seuls n'a rien à dire: dans nos maisons familiales. Si au mur de nos logements il n'y a pas de croix, ce n'est que notre faute à nous. Bien-aimés, n'ayez pas peur du Christ, ouvrez-lui les portes de vos maisons.

Nous nous adressons à vous, enfants et jeunes, ayez votre propre croix à votre table de travail, ou au-dessus de votre lit.

Nous nous adressons à vous tous, faites souvent et avec une foi profonde le signe de la croix, surtout en sortant de la maison, au début du travail, d'un voyage ou en passant auprès d'une église. PRENEZ SOIN DES CROIX AUPRES DES ROUTES QUI DEPUIS DES SIECLES MARQUENT NOTRE SOL.



Nous adressons aussi notre appel à vous, Chères Mères. N'oubliez pas de bénir vos enfants du signe de la croix. Tracez-le sur les fronts de vos petits, bénissez par ce signe vos enfants adultes. Que nous soutienne l'aide de la Mère de Dieu Vierge Marie, toujours présente sous la croix de son Fils.

Ce que les Evêques polonais disaient de la Croix en janvier 1980 est-ce applicable au Québec; ce Québec en recherche d'une nouvelle identité depuis les années 60, époque qui marque le début de la révolution tranquille?



RECIT INOUBIABLE QUI EST ARRIVE SUR LE LAC DE VAL-BRILLANT LE 16 JUILLET 1938

Germain Turgeon, Bertrand Lamarre et Raymond Côté se promenaient sur le bord du lac lorsque, rendu au ruisseau à Gaudios Saucier, l'idée leur vint de prendre le petit bateau à Bruno Richard qu'il venait tout juste de faire. Il n'était pas tout à fait fini pour aller sur l'eau.

Les voilà parti pour aller au gros bateau de M. Richard qui était ancré à environ 300 pieds du bord. Ils n'avaient qu'un bout de bâton comme rame et une petite chaudière pour enlever l'eau qui y pénétrait. Mais le gros vent qui s'élève les éloignait vers le nord du lac. Ils sont tous les trois debout dans cette petite boîte; ça pleure, ça crie et ça prie. Comme par miracle, Mlle Marie-Anna D'Amours, la fille de M. Wilfrid D'Amours, était assise sur le perron. Le vent se met à tourbillonner et elle entend des cris et, en même temps, elle voit des petits points noirs au loin sur le lac. Elle réveille son père qui travaillait de nuit au moulin lui disant: "Papa, on dirait des enfants qui vont se noyer!" M. Wilfrid s'habille en vitesse et en sortant de chez lui, M. Banville arrivait avec un voyage de foin. Il lui dit: "Vient vite Thomas!, il y a des enfants sur le lac." Ils prennent une chaloupe à rame. Le lac était terriblement gros; ça prenait deux hommes vraiment courageux pour affronter un pareil danger.

Nous étions rendu plus loin que le milieu du lac. C'est dire que le danger était encore plus grand pour eux. Nous les voyions approché de nous; leur bateau montait tellement qu'on voyait le dessous. Quand ils furent près de nous M. D'Amours nous cria: "Ne bougez pas sinon on ne vous sauve pas." Quand le dernier de nos trois fut dans leur chaloupe, la petite boîte où nous étions et qui avait un pied d'eau par-dessus coula aussitôt. Que nous soyons croyant ou pas il y avait quelqu'un de puissant pour nous tenir là et attendre que nous sauveurs arrivent.

Nous aurions aimé souligné cela avec M. D'Amours et M. Banville ensemble mais cela nous a été impossible.

C'est pourquoi aujourd'hui nous avons pu nous réunir tous les trois et venir vous dire un gros merci de nous avoir permis de vivre. Merci M. Banville et aussi un gros merci à M. D'Amours. Nous espérons qu'il nous entend du haut du ciel.

M & Mme Thomas Banville, nous vous souhaitons un beau soixantième anniversaire de mariage, la santé et du bonheur.

En guise de remerciement et pour prouver notre reconnaissance nous vous offrons cette plaquette et ce petit montant d'argent.

Germain Turgeon, Bertrand Lamarre et
Raymond Côté

Esso

Station Service
NORMAND GAGNÉ ENR.
Val-Brillant
742-3814

*Venez voir nos nouveaux
prix de l'essence*



LES ENTREPRISES
BENOÎT D'AMOURS ENR.
CONSTRUCTION & RÉNOVATION
MENUISERIE GÉNÉRALE · POSE DE CÉRAMIQUE
67 ST-PIERRE
VAL-BRILLANT
742-3883



TEL: 742-3259

ANDRÉ D'AMOURS ENR.
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
Spécialité: Chauffage Electrique
Installations de tous genres
11, ST-MICHEL
VAL-BRILLANT, P.Q.
G0J 3L0
C.P.: 216

- Le 18 juillet 1986 a eu lieu le mariage de M. Harold Ayotte fils de feu M. Adrien Ayotte et de Mme Marie-Marthe Bérubé de St-Léon, et de Mlle Guylaine Tremblay fille de M & Mme Jean-Guy Tremblay (Adrienne Thibeault) de notre paroisse.

- A Sayabec le 25 juillet 1986, a eu lieu le mariage de M. Mario Côté fils de M & Mme Pierre-Célestin Côté (Rita Bouchard) de notre paroisse et de Mlle Sylvie Gaudreault fille de M & Mme Lauréat Gaudreault de Sayabec.

- Le 25 juillet 1986 a eu lieu le mariage de M. Marc Côté fils de M & Mme Raymond Côté (Rolande Moreau) et de Mlle Gisèle Pigeon fille de M & Mme Gonzague Pigeon (Yvette Gagnon) tous de notre paroisse.

Voeux de bonheur aux nouveaux époux

Anniversaires de mariage: Le 19 juillet 1986, M & Mme Thomas Banville (Alma Turcotte) de Mont-Joli, autrefois de Val-Brillant, ont fêté leur 60e anniversaire de mariage. Messe à l'église de Val-Brillant à 15 hrs.

-Le 20 juillet 1986, M & Mme Viateur Roussel (Laurence Bérubé) de Amqui autrefois de Val-Brillant, ont fêté leur 40e anniversaire de mariage. Messe à l'église de Val-Brillant à 16hrs.

-Le 27 juillet 1986, M & Mme Antoine Roy (Alma Huard) ont fêté leur 50e anniversaire de mariage. Messe à l'église à 15hrs.

Félicitations aux Jubilaires

Annonces:

A vendre: Terre de 104 arpents dont 85 en culture, dans le rang 2 est de Val-Brillant. En dessous du prix d'évaluation. Tél.: 742-3526 ou 3426.

Garderie: Toutes les personnes qui auraient des jouets à donner, seraient les bienvenues à la Garderie familiale Awantjish, située au 14 St-Michel. Tél.: 742-3474 - 3553.

A vendre: Bicyclette usagée 10 vitesses pour homme. Prix 50.00\$ Tél.: 742-3845.

**QUINCAILLERIE
VAL-BRILLANT ENR.**

Tél.: (418) 742-3316 / 3317

Spécialités:

Plomberie - Chauffage au bois
Outillage bricoleur et professionnel
Vis et boulons

**Coiffure
au Caméléon**

Gisèle Harrison - Coiffure pour hommes

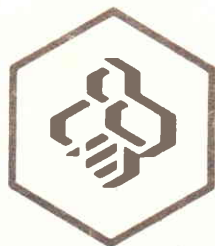


Du mardi au jeudi: -9h00 à 17h30
Vendredi: -9h00 à 21h00
Samedi: -8h00 à 12h00

**21 St-Pierre Ouest
Val-Brillant 742-3858**



Le village de vacances du lac Matapédia



**la
caisse populaire
de
val-brillant**

9

ST-PIERRE OUEST

VAL-BRILLANT

742-3271